



## De qui vient le tort chez xxxxxx ?

Par **kanast**, le **27/06/2016** à **20:20**

Bonjour,

J'ai profité d'un déménagement pour prendre internet chez xxxxxx avec la box xxxxxx (début mai).

Sauf que lors de mon appel avec le représentant commercial j'ai bien demandé à plusieurs reprises si les appels vers la géorgie étaient gratuits en illimité (souvent les commerciaux confondent la Géorgie qui se trouvent aux USA et le pays, il faut donc insister).

Peu de temps après je reçois une facture très salée à cause de mes appels vers la Géorgie qui étaient dans les faits pas illimités. En appelant le service client on me dit que les appels vers la Géorgie ne sont plus illimités depuis mi-mai et qu'ils ne peuvent "malheureusement rien faire".

Le problème est que pour moi l'appel illimité vers la Géorgie est **INDISPENSABLE**, je me sens donc extrêmement lésé par cette situation où je prends un forfait qui, quelques semaines après, se révèle différent de ce que le commercial m'a annoncé.

Je pense n'avoir rien fait en tort pour mériter cette situation et je le vis très mal d'être poussé à payer une résiliation très salée alors que le changement ne vient pas de mon côté ... Que dois-je faire face à une telle réponse du service client "on n'y peut rien faire" ?